

Arrêté n°2025-19 du 02 décembre 2025 fixant la composition de la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers

Le DIRECTEUR

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 811-5 et R. 715-13 et R. 811-10 et suivants ;
Vu la délibération n°6 du 8 juin 2023 du conseil académique de SUPMICROTECH relative à la désignation des membres des la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers ;
Vu le procès-verbal dressé le 8 avril 2025 relatif la désignation des membres usagers de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers de SUPMICROTECH ;
Vu la délibération n°6 du 2 octobre 2025 du conseil académique de SUPMICROTECH relative à la désignation d'un membre du collège représentant les professeurs des universités de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers ;
Vu les résultats de l'élection du 21 novembre 2025 du président et des vice-présidents de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers ;

ARRÊTE

Article 1^{er} - Composition de la section disciplinaire

La section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers est composée de :

Collège des professeurs des universités ou personnels assimilés	Gawtum NAMAH Laurence RICQ
Collège des maîtres de conférences ou personnels assimilés titulaires	Pierre GRAILHE Sarah SKEET-BURE
Collège représentants les usagers	Mathieu CAILLOUX Charlène LEIBER Eléonore MARQUANT Victor OLIVIERO

Article 2 – Présidence et vice-présidence

Le président est Monsieur Gawtum NAMAH.

Les vice-présidents sont Madame Sarah SKEET-BURE et Monsieur Pierre GRAIHLE

Article 3

La décision du 20 juillet 2023 du directeur fixant la composition de la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des usagers est abrogée.

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa publication sur le site internet de SUPMICROTECH et de sa transmission à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon, chancelière des universités.

A Besançon, 02 décembre 2025

Le Directeur de SUPMICROTECH

Pascal VAIRAC

